



REUNION DU 30 novembre 2021

PV N° 12

Président : M. SEJOTTE André

Présents : MM. BALESTRAT Christian, LIOBET Guilhem, VILLENEUVE Michel, FRACHET Olivier - DUFOSET Alexandre.

EXCUSE : M. DUGENY Rodolphe-

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 12h00 sous peine d'amende.

CHAMPIONNATS
Catégorie U17

Niveau 1 : D1

Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	A7	A8	A9	A10	MR
Dates	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04	16/04
Journées	A11	R1	R2	R3	MR		Coupe	R4	R5	Coupe	R6	R7	R8	MR
Dates	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06						
Journées		Coupe	R9	R10	R11									

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

FORFAIT

Vu le mail du club de l'AS Bosmie l'Aiguille Charroux du 26 /11/2021,
La commission,

- Prend acte de son 3eme forfait pour le match les opposant à l'US Limoges la Bastide,
- Et déclare l'Entente Bosmie/Isle/Condat 1 en forfait général.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exempts aux dates prévues.

Amende de **33 €** au club de l'AS Bosmie l'aiguille Charroux (520966) pour son 3eme forfait.

Niveau 2 : D2

Calendrier 1ere phase

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	R2	R3	R4	R5	

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

Intégration des équipes du district de la creuse au championnat U 17 D2 de la Haute-Vienne :

Une réunion d'harmonisation est organisée en visioconférence entre les deux commissions le Mercredi 08 Décembre 2021 à 15h30.

La date limite pour les engagements supplémentaires est fixée au **13 Décembre 2021**.

Catégorie U15

Calendrier 1ere phase « brassage »

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	R2	R3	R4	R5	

A= Match aller

R= Match retour

MR= Match de rattrapage



POLE COMPETITIONS PROCÈS – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

La commission rappelle aux clubs qu'à l'issue de la 1ère phase, les 2 premiers de chaque poule monteront en D1 et se disputeront l'unique montée en ligue en 1 phase de 9 matches aller.

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au **13 Décembre 2021**.

La commission rappelle aux clubs l'importance de bien noter leurs desideratas en termes de jumelage ou d'alternance et aussi des terrains.

Amendes

Amende de 7 € au club de l'**Amicale Franco Portugaise (527359)** de Limoges pour non saisie du résultat du match N° **51499.2** du 27/11/2021.

Amende de 7 € au club de **FUN 87 HL Gj (551395)** pour non saisie du résultat du match N° **51469.2** du 27/11/2021.

Amende de 7 € au club de **Panazol As (507113)** pour non saisie du résultat du match N° **51485.2** du 27/11/2021.

Changement de terrain et d'horaire :

POULE A

Match N° 51456.2

Suite à l'accord des deux clubs du 25/11/2021, le match opposant les équipes de l'**E. Feuill/Fcco/Sere 1** et de l'**E. Val de Vienne/Veyrac 1** prévu initialement à 15h se jouera à **15H30**.

Le terrain reste inchangé.

POULE C

Match N° 51488.2

Suite à l'accord des deux clubs saisi dans footclubs, le match opposant les équipes de l'E. Chate/Ne/Eym/Lacro 1 et de l'US Saint Léonard de Noblat 1 prévu initialement à 15h00 sur le stade municipal de Chateauneuf la Forêt se jouera à **14h00 sur le stade de Neuvic Entier**.

POULE D

Match N° 51503.2

Vu l'accord des deux clubs saisi dans footclubs, le match opposant les équipes de l'E. Feytiat/Foot Sud 3 et de SC Verneuil sur Vienne 2, initialement prévu à 15H00 se jouera à **13H00**.

POULE E

Match N° 51518.2

Suite au mail de l'AS Nexon du 29/11/2021, le match opposant les équipes de l'AS Nexon/Bosmie et celle de l'E. Rochechouart/FC 2 Vallées initialement prévu sur le Stade Robert Herbin de Nexon se jouera sur **le stade de Bosmie l'Aiguille**. L'horaire reste inchangé



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les clubs intéressés pour recevoir les finales ces coupes, dont la date n'est toujours pas fixée, peuvent faire acte de candidature auprès du district avant le Mardi 1^{er} Février 2022.

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Liste des équipes engagées :

AS Aix sur Vienne 2
CS Feytiat 1
Limoges Football 1

CA Rilhac Rancon1
JA Isle 1
US Limoges la Bastide 1

E.F. Val de Vienne 1
Limoges Beaubreuil FC 1

U17 : Challenge « Maurice BONNET »

Suite à son forfait général en championnat, l'Entente Bosmie/Isle/Condat est retirée de la coupe U17 conformément au point 2 de l'article 3 du règlement de cette coupe.

U15 : Challenge « Roger LEGER »

Suite à la demande du Bureau du Comité de Direction du District et à titre exceptionnel, la commission demande aux clubs de l'E.F. Val de Vienne et de Bonnac la Côte qui avaient oublié de s'engager en coupe U15 principale et consolante d'organiser (après s'être engagé) avant le 2eme tour un match opposant leurs équipes U15 comptant pour le 1^{er} tour. Ils devront aviser, suffisamment tôt, le district de la date retenue pour ce match pour que celui-ci désigne un arbitre. Le vainqueur de ce match sera qualifié pour le 2eme tour, le perdant sera intégré en coupe consolante.

Fin de séance à 19h30

La prochaine réunion aura lieu le 07 Décembre 2021 à 18h30.

Le Président
M. SEJOTTE André

Le secrétaire
M. DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI